

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

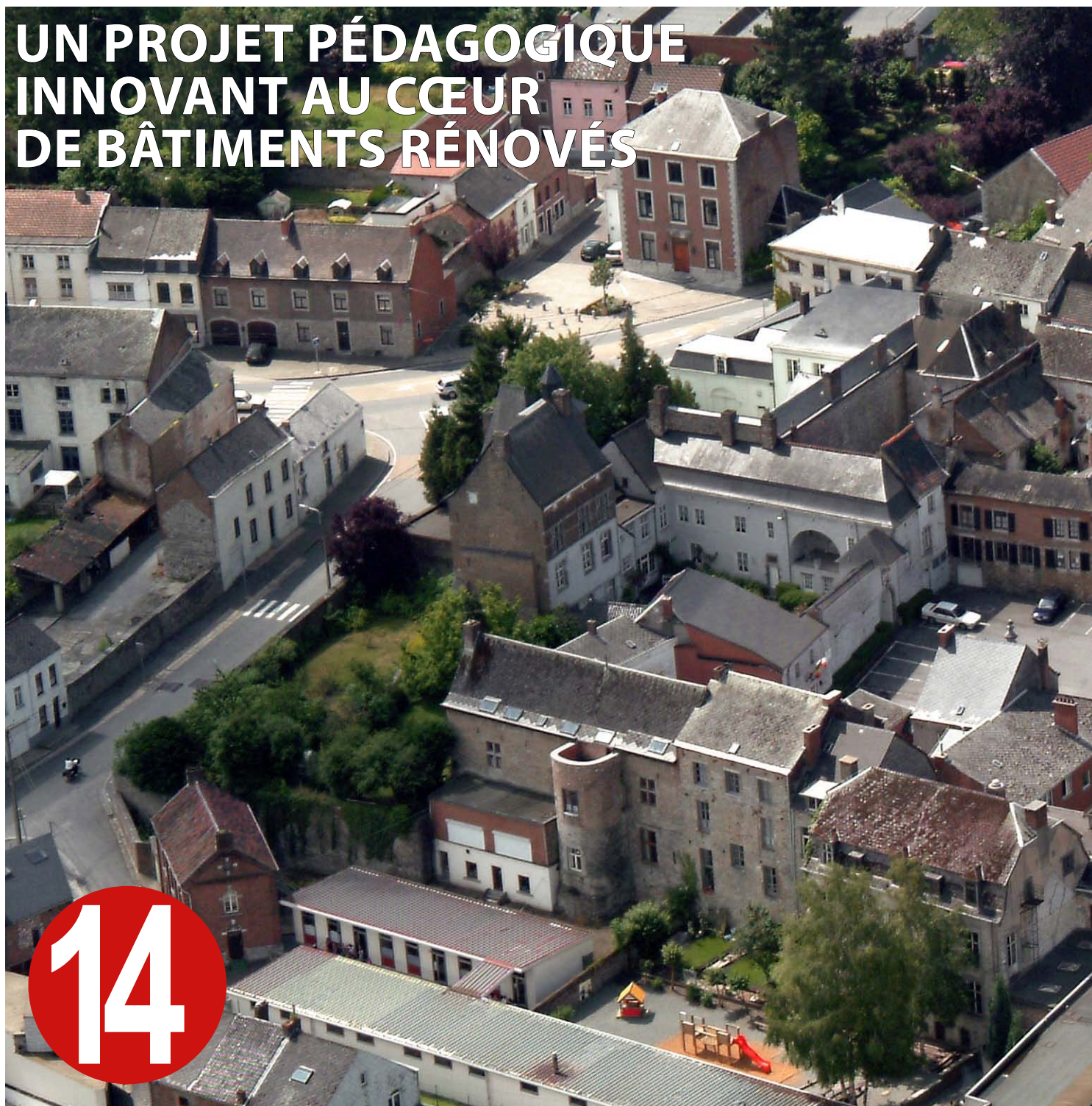
Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

JANVIER 2011 - N° 14 - 1€

**UN PROJET PÉDAGOGIQUE
INNOVANT AU CŒUR
DE BÂTIMENTS RÉNOVÉS**



14

Prochaine parution
le 28 janvier 2011.

Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossaise asbl, Place du Marché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver

le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : à la Maison de la culture et du tourisme, à la librairie (rue de Vitriaval), à la boulangerie Dardenne, au restaurant Le Vin 100.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la station Leruth (Névremont), à la boulangerie Aux Anjes (Bambois), à l'épicerie Au Sartia (Sart-Eustache), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à La Tarterie (Vitriaval).

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24
Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, 12, place du Marché, 5070, Fosses-la-Ville
Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be
Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne Lambert, Philippe Malburny, Annie Lefèvre, Michel Dargent, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Grégory Piet, Laurence Denis, Falcuche, Michaël Meurant, Pierre-Jean Vandersmissen

Bonne année à Toutes et Tous !

Que 2011 vous offre sur un tapis doré la concrétisation de vos rêves de gosses et d'adultes ! Si ce n'est pas encore fait !

Je sais pas vous, mais moi j'arrive pas à m'y faire à ces chiffres futuristes... Il n'y a pas encore si longtemps, au cinéma (bon allez, y a 20 ans...), quand un film était sensé se dérouler en 2011, avant même d'en avoir vu une seule image, notre imaginaire décollait. Il y avait déjà comme un parfum de science-fiction, une atmosphère chargée d'un je-ne-sais-quoi martien et inquiétant : « 2011 ». « Tremblez TERRIENS ! » ... Je me souviens, on avait déjà tellement de mal à se rendre compte qu'on était au 20ème siècle, alors imaginer le 21 ème, c'était carrément du délire pour nous (les vieux) ! 1999 avait également un fort potentiel fictionnel, on nous a d'ailleurs fait croire, en vrai, au bug de l'an 2000, c'est dire... Hé oui, c'est loin tout ça... Evidemment nos charmantes têtes blondes de moins de 20 ans ne ressentent pas du tout la même chose. Elles ont grandi alors que tout était déjà en place, ce qui limite l'imaginaire évidemment : ordinateur, téléphone sans fil, gsm, console de jeu, lecteur dvd, micro-ondes... Oh oui le micro-ondes ! Encore un énorme réservoir à fantômes ! Toutes ces ondes bombardant la nourriture devenant instantanément chaude ! (Essentiellement sur les bords, ça, ça n'a pas beaucoup changé, c'est vrai) Ah... Je deviendrais presque nostalgique et quand je suis comme ça, je me dis qu'il vaut mieux ne pas s'étendre trop sur le sujet ...

Donc ! 2011 chez nous, ça donne quoi ?

Pour prolonger les fêtes (oh oui oh oui oh oui !) notre équipe vous emmène en balade champêtre pour une mise en valeur du terroir fossais où -s'il vous plaît- poussent comme des champignons des gîtes tenus par des gens passionnés ! Vous découvrirez aussi, petits gourmands, qu'à Sart on y produit depuis peu du foie gras de canard (pour beaucoup d'entre vous, c'était une fiction et bien non, détrompez-vous !). Deux belles initiatives viennent également égayer le ciel fossais cette année : l'école primaire St Feuillen et l'école secondaire St André s'unissent dans un ambitieux projet pédagogique et urbanistique et le Cinéclub du Centre Culturel redémarre sur les chapeaux de roue (de bobine devrais-je écrire) ! Nous terminerons notre tour d'horizon par l'Eglise d'Aisemont et son Abbé Delmate, figure de persévérance et d'indépendance !

Un dernier mot encore, une pensée vraie, plutôt, pour ces êtres chers qui nous ont quitté sur le seuil de cette année nouvelle et dont nous n'oublierons pas la frimousse, le sourire, la voix...

2011, accroche-toi bien ! Nous essayerons de faire de même !

■ Michaël Meurant

Si tu es triste

Si tu es triste
va dans les bois
près des arbres
tu verras
tu n'y pleureras pas!

Si tu es triste
regarde leurs racines
et leur volonté
de s'accrocher
dans les terres mêlées
de rocher.

Si tu es triste
regarde leur peau
fissurée par le temps,
quelques insectes

pour habitants
se déplacent sagement.

Si tu es triste
regarde leur bras
et leurs doigts
tendus vers le ciel,
pour eux le poids
des feuilles ne compte pas.

Si tu es triste
et que tu penses aux corps
qui pendaient attachés
aux branches, morts,
c'est qu'on les y pendit,
car dans un bois
on n'y meurt pas on y survit.

Si tu es triste
cours ou marche
dans le bois
et perds tout repère
pour te perdre, toi,
et bas-toi,
ton aventure
tu la raconteras rempli de joie

Mais fais pas ça
dans le bois de sainte Brigide
elle te protégera
et puis le bois est si petit,
tu tourneras en rond
pour arriver sur une grande maison...

■ Laurent Dubois

L'église d'Aisemont



Bâtie en 1860 – voici donc 150 ans - cette belle église d'Aisemont semble se dresser en hommage à l'abbé Demat, son constructeur, qui est un peu le père de la paroisse et de la commune.

Jusqu'à la fin du XIXe siècle, Aisemont était un hameau de Fosses. Avec Nèvremont, les habitants formaient la « mairie des Monts » qui pouvait envoyer chaque année deux des leurs au conseil communal de Fosses.

En 1666, cette petite communauté adresse au prince-évêque Maximilien de Bavière une supplique afin d'obtenir l'autorisation de bâtir une chapelle ; elle sera construite aux frais de Pierre Petit, chapelain de la collégiale, et dédiée à saint Joseph. En 1732, Léonard Lambot demande un vicaire résidant à demeure. Rien ne se fait mais une paroisse se préparait.

Le 1er janvier 1856, l'abbé Demat, attaché à la paroisse de Fosses, devient vicaire à Aisemont et cet homme extraordinaire allait donner au village un essor inattendu. Dès les premiers jours de son installation, il organise un comité chargé de gérer les biens attachés à la chapelle (qui avait entre-temps déjà reçu des legs) et d'emblée il construit un cimetière. Cette initiative aura des répercussions jusqu'à la Chambre des Représentants où cette construction « illégale » (sans autorisation) est défendue par un député qui fait valoir qu'elle est « l'œuvre des habitants de ce village indignés de ce que l'administration de Fosses les forçait à venir enterrer leurs morts à une lieue de distance ». Et l'abbé Demat, qui était architecte, dresse les plans d'une maison vicariale et, en 1859, lance un projet de construction d'une église pour remplacer la vieille chapelle. Refus de Fosses car « ce projet causerait préjudice au commerce du centre » ! Mais le vicaire, tenace, dresse les plans d'une église et obtient l'autorisation de bâtir : le devis se montait à 36.000 francs mais la construction n'en coûta que 29.995. Car ce vicaire exceptionnel, qui était aussi ébéniste, réalisera une bonne partie de la menuiserie, statues et sculptures, avec le menuisier Delvaux. Elle fut

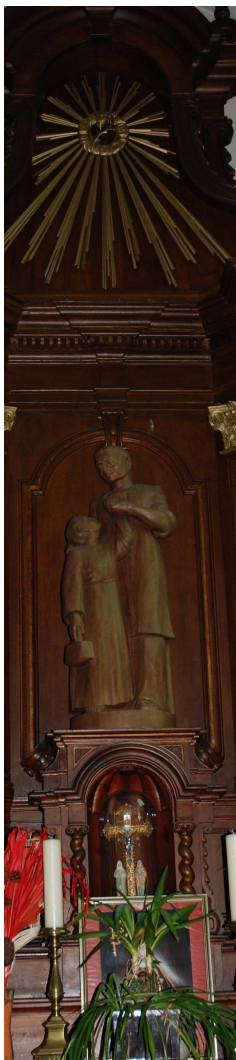
achevée en 1860, mais consacrée seulement le 26 juillet 1869 par Mgr Grawez, évêque de Namur. Et la Fabrique d'église se paie même trois cloches et un orgue !

« Eglise très vaste pour l'importance du village », écrit M. le curé G. Lambiotte dans le livre « Aisemont à travers les âges », paru en 1972, « c'est vraiment un joyau de toute beauté. Deux nefs latérales encadrent discrètement une belle nef centrale bien dégagée et forment avec le chœur un ensemble clair et somptueux. Les sculptures, boiseries et peintures y sont remarquables. (...) Tel est l'ensemble très plaisant à la vue dont l'abbé Demat parvint à doter la paroisse et dont chacun peut être fier, d'autant plus qu'il réalisa lui-même la plupart des sculptures, nées sous son ciseau d'artiste, ce que rappelle une plaque commémorative scellée près du porche d'entrée ».

Cet homme étonnant réussit encore à arracher la reconnaissance d'une paroisse autonome, acquise par arrêté royal du 15 avril 1869 et confirmée par l'évêque le 15 mai. Dès lors, l'abbé Demat fut installé comme premier curé d'Aisemont par le doyen Mallar le 27 mai 1869. L'actuel curé, l'abbé Lambiotte, est le douzième, en place depuis 1967.

L'abbé Demat peut en outre être considéré comme l'instigateur de la commune : en effet, il poussa des personnalités du village à réclamer le détachement du village de la commune de Fosses. Dès 1861 il avait déjà obtenu la construction d'une école avec logement pour l'instituteur. Le Gouverneur vint sur place s'enquérir des possibilités financières et matérielles et, par arrêté royal du 10 juillet 1871, « le hameau d'Aisemont est séparé de la ville de Fosses et érigé en commune distincte ».

N'est-ce pas une belle histoire de volonté, de ténacité et d'indépendance ?



Un projet pédagogique innovant au coeur de bâtiments rénovés

Le cycle supérieur de l'école primaire St Feuillen et les premières années de l'école secondaire St André se sont rencontrés en un projet pédagogique de continuité, basé sur les constats éprouvés de nos voisins scandinaves : permettre à nos enfants de grandir dans une école plus proche de leurs préoccupations et leur laisser 2 années de plus avant de vivre le grand chambardement propre au système secondaire.



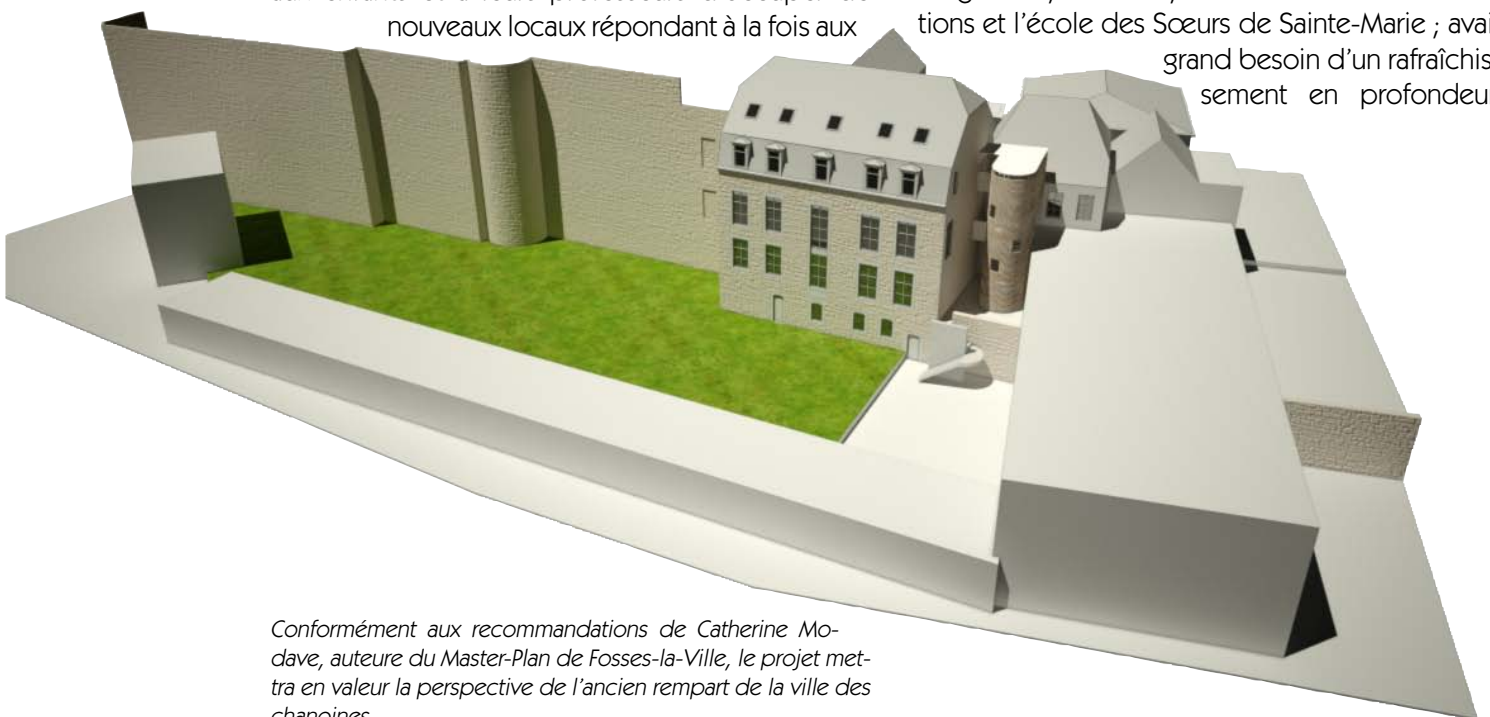
Ce 15 décembre dernier, les deux pouvoirs organisateurs et le représentant de la Ville, l'échevin Bernard Meuter, ont présenté deux grands changements pour notre école du centre-ville : d'une part, un projet pédagogique revu en profondeur, permettant aux enfants de vivre un cycle spécifique les menant en douceur de la 5^{ème} primaire à la 2^{ème} secondaire.

D'autre part, en soutien de cette pédagogie de continuum, des travaux importants vont permettre aux enfants et à leurs professeurs d'occuper de nouveaux locaux répondant à la fois aux

normes actuelles, aux besoins du projet et, cerise sur le gâteau, aux recommandations du Masterplan de la Ville.

En effet, le projet ambitieux proposé par l'architecte, Mlle Marie-Eve Lejuste, redéfinit les contours de l'ancienne ville des Bourgeois en découvrant les remparts et en donnant à la bâtisse, aujourd'hui appelé « Bloc C », une visibilité nécessaire.

Il est vrai que ce bâtiment, historiquement chargé, puisqu'ayant successivement abrité des familles bourgeoises, un maire, les bureaux des Contributions et l'école des Soeurs de Sainte-Marie ; avait grand besoin d'un rafraîchissement en profondeur.



Conformément aux recommandations de Catherine Modave, auteure du Master-Plan de Fosses-la-Ville, le projet mettra en valeur la perspective de l'ancien rempart de la ville des chanoines.



Vétuste, énergivore, difficile d'accès et peu exploitable, il souffrait de son âge.

Les objectifs des écoles et de l'architecte se sont rencontrés autour des points principaux : mettre en place la nouvelle pédagogie, mettre le bâtiment aux normes de sécurité et de nécessité pédagogique, rendre les écoles visibles, diminuer l'empreinte énergétique et préparer au MasterPlan.

Une entrée clairement identifiée avec une façade revue et corrigée, via la Place du Chapitre, donnera le ton.

Ce bâtiment verra cohabiter les aînés des primaires et les plus jeunes des secondaires, tout en leur permettant une appropriation nécessaire à leur âge.

Par la rue de l'Ecolâtre, la façade du bâtiment sera dégagée et clarifiée. Afin de gagner de l'espace intérieur, une tour contemporaine bardée de métal et rappelant l'ancienne tour des Remparts, installera la circulation via des escaliers.

Ces travaux permettront de procéder à l'enlève-

ment du « petit » préfabriqué abritant actuellement des classes de maternelles.

Bien sûr, le projet en est à sa première phase et si l'on veut un jour voir ces lieux retrouver leur lustre d'antan tout en les mettant aux normes du jour, il faudra aussi imaginer la suppression des classes préfabriquées qui longent la rue de l'Ecolâtre. Cela nécessite bien sûr de pouvoir reloger les élèves et leurs professeurs.

Il est loin le temps, comme l'a rappelé Mr l'Abbé Detienne, où, en recherche de place, l'école St Feuillen sollicitait auprès de l'école St André de pouvoir occuper une salle de classe.

Ces projets, communs aujourd'hui, sont de longue haleine et ne pourront être mis en place que sur base de concertations et discussions, mais nous avons pu le voir lors de la présentation, la synergie est réelle; elle laisse augurer d'un bel avenir pour nos écoles !

■ Sophie Canard



Coup de projecteur sur le ciné-club

L'idée d'un ciné-club à Fosses est née il y a déjà 2 ans et a vu le jour en décembre 2009. Mais malgré toutes les bonnes volontés, les partenariats divers, les programmations attractives et une nouvelle formule «apéro», le public n'est pas au rendez-vous. Alors une question se pose : que mettre en place pour intéresser et mobiliser les gens afin de faire vivre ce ciné-club ?

D

ans les années 70 pourtant, le cinéma « Le lido » a fonctionné avec succès.

Rencontre avec Daniel Piet, membre du comité du « Lido », afin d'échanger et partager nos expériences.

Dans quel cadre le cinéma le Lido a-t-il vu le jour ?

Avant le Lido, il y avait un privé qui s'occupait du cinéma.

Par la suite, c'est Edgard Brogniez, président du SI, qui a eu l'idée de créer un comité constitué de 8-9 personnes afin de relancer un cinéma: «Le lido».

A tour de rôle, nous étions responsables d'une séance.

Quel était son fonctionnement ?

Il y avait une séance, tous les dimanches à 14h.

Celui qui était responsable s'occupait de la vente des places, de la projection, de l'entracte mais également du rangement en fin de séance.

Il y avait un premier film, suivi de l'actualité Belga-vox, du lancement du film de la semaine suivante. Ensuite, c'était l'entracte et son habituelle vente de chips et chocolats glacés. Pour finir, le deuxième film (dit « le grand film ») était projeté. Cela donnait des séances de quasi 4h !

Quel genre de films était diffusé ?

Des films populaires genre « Zorro », « D'Artagan », ... Ceux qui fonctionnaient très bien étaient les films d'Elvis Presley ! On avait presque 150 personnes ces jours-là !

Nous avons un jour diffusé « le train sifflera trois fois ». Il nous a fallu des mois pour trouver une copie du film. Nous avons envie de diffuser un film qui allait un peu plus loin, qui avait un but !

Dans ce film joue Gary Cooper. Il avait été accusé de communisme par la Commission Mc Carthy. Du coup, il a endossé le rôle du Shérif, pour montrer qu'il était un « bon américain ».

Une anecdote à nous raconter ?

Un dimanche où j'étais respon-



sable de la séance, nous avons prévu de projeter « le pont de la rivière Kwai ».

En plein milieu du film, le film a cassé ! Les gens dans la salle se sont mis à siffler... Heureusement pour moi, j'ai fait quelques tours avec la bobine et le film a redémarré...

Le ciné-club du Centre Culturel voudrait donc (re) trouver un public à la fois nostalgique des heures de gloire du Lido tout en amenant les plus jeunes générations à venir se frotter aux classiques du cinéma ou plus simplement à découvrir des films plus contemporains. Un seul mot d'ordre donc pour les 7 à 77 ans (et plus) : Venez !

■ Anne Lambert

Les séances du ciné-club se tiennent au balcon de la salle L'Orbey, à 20h. Entrée : 2.50 €. Prochaines séances : le 17 février, *Namur-Wisconsin*, de Xavier Istasse ; le 17 mars, film au choix ; le 28 avril, *Vents de Sable*, *Femme de roc*, de Nathalie Borgers ; le 19 mai *Le Château ambulante*, film d'animation de Hayao Miyazaki ; le 16 juin, soirée courts métrages.



F comme Foie Gras, Fêtes, Fosses, Fromage de chèvre...

Au-delà des greffes de la Folie, à l'entrée de Sart-Saint-Laurent se situe le Bijard. C'est en pleine campagne que Mme Dehan et son mari ont racheté une ancienne ferme qu'ils rénovent entièrement. Voilà l'endroit idéal pour se lancer dans le marché de la gastronomie et de l'artisanat local à travers la production de « canard gras ». Bientôt une boutique de produits régionaux et artisanaux s'ouvrira... Une petite visite chez Mme Dehan nous apporte bien des précisions.



Votre production se concentre-t-elle exclusivement sur le foie gras ?

- Outre le foie gras frais destiné à être poêlé, je produis du foie gras mi-cuit en terrine (pour les toasts...), mais aussi des magrets de canard frais ou fumés, des cuisses de canard confites ou encore des rillettes.

À quel rythme ?

- Après avoir suivi une formation sur le gavage à la Maison de l'Agriculture à Gembloux à la FWA, je me suis lancée avec + ou - 80 canards en 2009 pour accroître ma production à 120 volatiles en 2010, ceux-ci étant destinés essentiellement aux fêtes de fin d'année. Cela semble peu par rapport à de grosses exploitations bien sûr, mais il s'agit ici d'une activité complémentaire. De plus, se maintenir dans une petite production permet de contrôler la qualité de nos produits. Vu le succès de mon initiative, j'envisage d'en produire pour d'autres fêtes comme à Pâques, ou sur réservation tout au long de l'année.

Quelle est pour vous la plus grande difficulté dans votre exploitation ?

- Cet élevage m'impose une gestion très rigoureuse des étapes de production depuis la réservation des canetons, leur croissance, les 11 jours de gavage, l'abattage, la transformation des produits et

même leur durée de conservation. Rien n'est laissé au hasard.

Comment envisagez-vous le gavage et le bien-être de l'animal ?

- Le gavage au maïs en grains, de bonne qualité, n'est chez nous pas pratiqué en cage. Les canards sont laissés en parc et sont donc libres de leurs mouvements. Pour leur bien-être, ils sont sur une litière de paille et boivent à volonté.

Vous avez parlé d'une boutique ? Et de fromage de chèvre ? Qu'en est-il ?

- Je me lance dès la mi-mars dans la production de produits dérivés du lait de chèvre comme le fromage. Une boutique s'ouvrira dans l'enceinte de la ferme où seront proposés mes produits fabriqués artisanalement mais aussi ceux d'autres artisans locaux comme du miel... Les amateurs et visiteurs seront les bienvenus lors des journées « Week-ends bienvenue Wallonie » des 26 et 27 mars. Avis aux lecteurs du Nouveau Messager !

Renseignements :

Mme Céline Dehan, Rue du Bijard, n°15 à Sart-Saint-Laurent. Tel 0472/52.48.00.

Adresse mail : fermedebijard@hotmail.be

Accueil, rencontres, visites et... dodo !

Gîtes ou chambres d'hôtes ?

L'ouverture prochaine d'un nouveau gîte dans le centre de Fosses est l'occasion de partir à la découverte des hébergements touristiques de terroir installés dans notre entité. Un univers particulier où l'accueil est roi...

Partons, tout d'abord, à Sart-St-Laurent, à la « Ferme de la Chevêche ». Me Patsy Sauvage nous reçoit dans un gîte de charme...



Comment avez-vous eu l'idée d'ouvrir ce gîte et pourquoi ?

Le gîte a été aménagé dans une maison mitoyenne à la mienne. L'idée d'y créer un gîte m'est venue car j'aime beaucoup le mouvement.

Ainsi, un soir j'ai pu être invitée pour déguster une raclette, certains sont déjà venus prendre l'apéritif. Dernièrement j'ai même eu droit à la construction d'un igloo dans mon jardin !

C'est donc pour le côté relationnel et dans un esprit d'accueil que j'ai ouvert ce gîte.

Le bâtiment est très ancien...

En effet, il date du 17ème, de 1624 exactement ! C'est une ferme en pierre du pays qui faisait partie de l'abbaye de Floreffe.

Les visiteurs sont souvent séduits par le cadre extérieur et intérieur.

Le gîte vient d'être reconnu, il a obtenu 3 épis. Le dossier était en cours depuis plus d'un an et demi. Il aurait pu obtenir 4 épis mais ce n'est pas un bâtiment à 4 façades !

Tout les vaut mais il y a des critères établis et bien précis. Ce n'est pas plus mal car les visiteurs ne regardent pas forcément ce type de gîte pensant payer plus cher. 3 épis c'est à la portée de tous. Et puis... dès qu'ils arrivent ils ont une belle surprise en découvrant le confort de l'endroit !

Combien de personnes pouvez-vous accueillir ? Quel type de visiteurs ?

8 adultes et un lit d'enfant. Ce dernier vient d'être baptisé « Lit pirate » par un enfant. C'est un lit ancien avec un panier en osier. Il pensait dormir dans un bateau....

J'accueille beaucoup de français ces derniers temps ! Ils sont informés par l'association « Gîtes de Wallonie » et par différentes revues spécialisées. Il m'arrive parfois de recevoir des ouvriers qui travaillent sur chantiers pendant quelques jours.

D'où vient le nom ?

Avant la ferme s'appelait « Neuve Maison » mais pour le gîte ce n'était pas idéal et pas en rapport avec l'endroit.

Depuis plus de 15 ans j'ai des nids de chevêche dans mes noyers. Elles sont protégées par l'asbl Athéna-Noctua. Ils protègent les nids, les oiseaux sont bagués,... ; une année nous avons eu pas moins de 7 chevêches. Il y a donc une réelle connotation.

D'ailleurs, dans le cadre du w-e « Bienvenue Wallonie » organisé en mars, l'asbl proposera une animation sur la chevêche.

Mme Sauvage attache beaucoup d'importance aux détails qui procurent un certain confort pour ses hôtes. « Une mauvaise nuit peut être due à l'oreiller ! » Ce pourquoi elle en a acheté une dizaine, conçus pour des positions de sommeil différentes ! Sur le dos, sur le ventre,... les détails sont inscrits sur la housse, l'hôte n'a que l'embaras du choix !

« Je demande aux gens ce dont ils manquent... » Nous apprenons ainsi que les français préfèrent



boire leur café dans une petite tasse... « J'ai également acheté un sèche-cheveux, et d'autres choses pratiques que je complète au fur et à mesure... » ! Cependant Mme Sauvage regrette le manque de cartes de promenades à parcourir au départ du gîte. Mais notre belle région et l'accueil du gîte compensent ce manque...

Autre endroit, autre style, quoique... Nous voici dans une autre ferme accueillante à Vitrival.

Nous sommes ici en chambre d'hôtes. Les visiteurs sont donc logés dans l'habitation de la propriétaire.

Madame Van den Bunder accueille ses hôtes par le plus grand des hasards ... !

Depuis combien de temps l'endroit est-il mis à la disposition des touristes ? Vous n'êtes pas très connue je pense...

Tout a commencé une année de St-Feuillen, en 1977. Nous étions à Bruxelles avec ma fille et nous avons rencontré un groupe de jeunes Canadiens qui avaient gagné un voyage à travers l'Europe à vélo ! Ils cherchaient des activités. Nous leur avons parlé de la St-Feuillen et comme il n'y avait pas d'auberge de jeunesse dans la région, nous avons proposé notre jardin comme camping ! Mais... La pluie est tombée tout le week-end ! Nous les avons donc logés dans les chambres et dans le salon. J'ai pris contact avec les parents et nous sommes devenus de très bons amis ! C'est eux qui m'ont proposé cette idée. Ils m'ont envoyé des gens sans que je fasse quoi que ce soit ! Je n'ai jamais fait de réclame et ça fonctionne !

Le w-e de la St-Feuillen je ne loue pas ! Les chambres sont réservées pour mes amis Canadiens et pour la famille...

Combien de personnes pouvez-vous accueillir ? Que proposez-vous aux visiteurs ?

J'ai une chambre avec un lit d'une personne et une autre avec un lit double. Il y a bien sûr des sanitaires, la salle de bain et une douche avec sauna dans une des chambres.

Le matin je prépare le petit déjeuner avec de la confiture faite maison ! C'est le seul repas de la journée qui est compris dans le prix bien sûr.

Je suis bilingue, j'ai parfois des Hollandais et chaque année des gens d'Ostende qui sont venus grâce à des personnes de Presles qui les invitent pour une fête de voisins ! J'ai eu plusieurs fois des artistes d'Anvers et de Paris. Ils devaient se rendre à l'académie de Châtelet mais venaient surtout pour peindre les paysages de la région.

Etant à la retraite, Me Van den Bunder ne souhaite pas que cette activité devienne une charge « Je suis pensionnée et j'aime voyager donc je veux rester libre ». Vous l'aurez compris, l'accueil est un réel plaisir dans cette sympathique habitation. Et comme nous le dit notre hôtesse « se sentir utile c'est bon pour le moral ! »

Tout le monde se souvient de la pharmacie Dubisy situé à la rue Victor Roisin... Cette demeure entièrement rénovée s'appelle dorénavant « Les gîtes d'Apothecarius ».

Mme Charon ouvrira prochainement ses 2 gîtes citadins : « Le MORETUM » et « L'HYPOCRAS »... une grande histoire !

Comment avez-vous eu l'idée d'ouvrir ces gîtes dans le centre de Fosses? Et pourquoi ?

Fosses est une ville qui m'a toujours attirée avec un patrimoine exceptionnel. Il y a moyen de développer le tourisme et je pense même que l'on devrait





travailler sur le tourisme d'affaires. La ville est bien située pour cela, entre Charleroi et Namur, non loin de l'aéroport de Charleroi...

Vous aimez Fosses je pense....

Oui ! Cette ville a une âme je trouve, on le ressent très fort.

J'ai d'ailleurs voulu garder cet aspect pour l'aménagement des gîtes.

Vous avez déjà un autre gîte. Quelles sont pour vous les différences ?

Le fait de donner une âme aux deux gîtes est essentiel. Il y a une recherche importante et les gens le sentent ! Dernièrement j'ai reçu des chanteurs d'opéra à St-Servais, ils étaient ravis de dormir dans cette ambiance particulière. Je suis un peu artiste et ça me plaît.

Il fallait oser aussi ! Ce gîte est situé sur la Chaussée de Waterloo !

Ici, j'ai un gîte de 2-3 personnes et l'autre pouvant accueillir 4 à 6 personnes.

Que signifient ces noms ?

Les gîtes d'APOTHECARIUS parce que je voulais rendre hommage aux générations de pharmaciens qui ont vécu dans cette maison.

D'un point de vue historique, les premiers pharmaciens étaient moines ! Je voulais faire référence à l'histoire, c'est la raison pour laquelle j'ai choisi le latin.

Le « MORETUM » était le vin que les moines buvaient. Ce « petit vin » était à base de mûres. Ce gîte évoque la « Ville des Chanoines ». L'autre s'appelle « L'HYPOCRAS », c'est un autre vin du Moyen-Age, à base d'épices. Nous en boirons pour l'ouverture...

Il fait bien sûr référence au temps de toute la splendeur de Fosses... Il me fallait des noms courts et à thème. C'est le fruit d'une longue recherche. J'ai essayé de trouver la déco en rapport à l'histoire de Fosses mais c'est vaste et elle est grande !

C'est un bon compromis entre l'habitation et le centre ancien de la ville.

La visite de ces gîtes nous plonge dans un total dépaysement. « Un gîte doit avoir une âme, c'est un endroit où je ne suis pas comme chez moi... ».

Paris gagné ! Après une telle visite, difficile de revenir à la vie « normale »... Mais continuons !



Quittons le centre et partons vers Le Roux ! Mme Métillon a ouvert son gîte en 2007.

« Le Lotria » est aménagé dans une dépendance de la maison. Situé dans le jardin, ce gîte bien équipé peut accueillir de 3 à 5 personnes.

Une vue remarquable sur la campagne environnante et l'accès à la piscine incitent à la détente. La situation du gîte permet aux visiteurs de découvrir facilement notre belle région et tous ses atouts. Faute de temps, une rencontre avec les propriétaires n'a pu avoir lieu mais par téléphone Mme Métillon précise que les visiteurs peuvent facilement pratiquer le tennis, faire de l'équitation ou encore partir en randonnée via quelques promenades. A proximité de l'aéroport de Charleroi, non loin du centre de Fosses, de la vallée de la Molinee, les visiteurs ont un large choix de découvertes. « J'ai déjà eu des ouvriers qui venaient en formation sur un chantier de la région ! Dans un gîte, le public est parfois varié et n'est pas toujours touriste ! Il m'est arrivé de recevoir des Français qui avaient entendu parler du lac de Bambois sur une chaîne de télévision en France. Chaque année, nous recevons une personne de Bruxelles originaire de Gougnyes... Un passionné qui ne raterait la Marche Ste-Rolende pour rien au monde ! Dans notre domaine, le contact avec les gens est très enrichissant ».

Voici donc de dignes représentants de l'accueil chaleureux que l'on retrouve dans notre entité, véritables ambassadeurs de notre région. Ce fut un plaisir de les rencontrer et de partager avec eux ces quelques moments.

■ Pierre-Jean Vandersmissen

Quelques définitions...

Hébergement touristique de terroir : tout établissement d'hébergement touristique situé hors d'un village de vacances, d'un parc résidentiel de week-end, d'un terrain de caravanage ou d'un terrain de camping touristique, à l'exclusion d'un établissement hôtelier ou d'un centre de tourisme social et dont le titulaire de l'autorisation accueille les touristes au début de leur séjour, portant une des dénominations suivantes :

- a. « gîte rural » lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment rural typique du terroir, indépendant et autonome;
- b. « gîte citadin » lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment typique du terroir, indépendant et autonome, situé en milieu urbain;
- c. « gîte à la ferme » lorsqu'il est aménagé dans un bâtiment, indépendant et autonome, d'une exploitation agricole en activité ou à proximité immédiate de celle-ci;
- d. « chambre d'hôtes » lorsqu'il s'agit d'une chambre faisant partie de l'habitation unifamiliale, personnelle et habituelle du titulaire de l'autorisation, pour autant qu'elle ne soit pas située dans un bâtiment ou partie de bâtiment accueillant un débit de boissons ou un lieu de restauration ouvert au public;
- e. « chambre d'hôtes à la ferme » lorsqu'il s'agit d'une chambre d'hôtes aménagée dans une exploitation agricole en activité;
- f. « maison d'hôtes » lorsqu'il s'agit d'un immeuble comportant quatre ou cinq chambres d'hôtes;
- g. « maison d'hôtes à la ferme » lorsqu'il s'agit d'un immeuble comportant quatre ou cinq chambres d'hôtes à la ferme.

Sources : www.cgt.tourismewallonie.be

On fait quoi ce week-end?

Partir pour New-York, à bien y réfléchir, c'est quitter une terre familière pour traverser quatre territoires « sauvages » bien distincts. Quand on part vers l'inconnu, on a toujours le sentiment de partir à l'aventure, c'est bien connu.



La nuit/jour se poursuit jusqu'à nous déposer à JFK Airport, du nom du 35ème président américain assassiné le 22 novembre 1963 à Dallas. La douane. Troisième Territoire abordé, un no man's land qui est à lui seul une épreuve à passer, comme un oral que t'as pas intérêt à foirer comme si ta vie en dépendait. Te revoilà à l'école, il faut bien écouter. Première station, le flux humain s'arrête devant une petite femme en uniforme qui beugle comme pour tout le monde et personne à la fois des informations très mal articulées en américain. Et puis t'avances un peu. Pour l'heure, tu te retrouves comme parqué, avec d'autres gens qui ne savent pas trop comment les choses vont se passer, comme toi. Sous un drapeau étoilé, une policière un peu ronde, de la catégorie des pommes aurait dit Truffaut, une main comme oubliée sur un calibre, regarde dans le vide, ou donne l'impression d'une extrême lassitude. Plus loin, on avance et on ne distingue pas vraiment vers quoi. Des écrans géants au-dessus de nous relayent CNN. Il est question d'une fillette enlevée et retrouvée et d'un déséquilibré qui a pris pour perpétuité. Difficile de dire si c'est la même histoire. Il y a aussi d'autres écrans avec des messages à caractère informatif qui nous souhaitent la bienvenue aux Etats-Unis. Comme pour les caméras de l'avion, à toi de choisir le point de vue qui te plaît. Pour accéder au quatrième Territoire, il te faut

passer les deux Cerbères qui gardent les portes du temple : les officiers de police Jameson et Clark. Le premier, un grand black, est collectionneur d'empreintes digitales et se passionne pour le tirage de portraits à la chaîne. Il y a une procédure : les quatre doigts de la main droite sont scannés, puis vient le pouce droit, ensuite les quatre doigts de la main gauche et enfin le pouce gauche. Après quoi, une petite caméra style webcam t'arrache le plus beau cliché jamais pris de toi. Pour voir si t'as pas oublié ton cerveau dans l'avion, l'officier Jameson te pose alors quelques questions. C'est nettement plus facile que l'énigme du Sphinx, quoi qu'un peu stressant. Il tamponne ton passeport, ça veut dire que tu peux te présenter un peu plus loin à l'Officier Clark. De type portoricain à moustache, il est encore plus impressionnant que son collègue, surtout par son silence. Son truc à lui, c'est collecter les documents remplis dans l'avion qui certifient entre autres que tu ne viens pas aux States pour y faire le mariolle, si vous voyez ce que je veux dire. Comme mon pote et moi, on circule très rarement armés jusqu'aux dents, ça tombe bien. Nous voilà dehors ! Cohue et taxis jaunes à perte de vue... Il est 17h47 ; en Belgique, il est déjà presque minuit.

Vers l'hôtel. On est vite alpagués par des messieurs gentils à bonnet qui proposent de nous emmener à Manhattan, où se trouve notre hôtel, contre une maigre rétribution de 120\$ (+/- 100€). D'un commun accord, nous nous dirigeons vers les taxis jaunes, en niant quelque peu les gentils messieurs à bonnet. Verdict : pour aller à Manhattan, cela coûte 45,65\$. On saute dans un taxi conduit par un indien à turban qui n'aime pas le flash de mon appareil numérique, pas très bavard avec nous, mais intarrissable avec la personne au bout de son oreillette. De l'aéroport au cœur de New-York, 40 kilomètres ponctués de banlieues et d'usines, de maisons en bois avec pierres incrustées, d'immeubles-pigeonniers équidistants les uns des autres, rappelant un peu paradoxalement le modèle architectural communiste. On sait qu'on arrive à New-York parce que les écrans géants qui ont poussé d'un coup comme des champignons nous jettent du coca-cola light plein les yeux et que des affiches de messieurs et madames jeunes et beaux nous invitent presque à venir poser avec eux. (à suivre)

VOTRE RECETTE DU MOIS

Boeuf à la chinoise

Ingrédients:

- +/-120gr de bœuf par personne
- 2 poireaux
- 1 poivron vert (ou mange-tout ou céleri selon votre goût)
- 500 gr de pousses de soja
- 1 gousse d'ail
- gingembre frais
- coriandre fraîche
- 2 poignées de pignons de pin
- 1 C.S. de sucre
- 6 C.S. de sauce soja
- 2 C.S. de vinaigre balsamique
- sel
- poivre

Couper les blancs des poireaux en fines lamelles sur la largeur. Peler le poivron et le couper en lamelles.

Verser la cuillère à soupe de sucre, la sauce soja, le vinaigre balsamique et l'ail écrasé dans un plat, afin de réaliser une marinade.

Couper le bœuf en tranches. Couper les tranches en lamelles, pas trop fines, sur la largeur.

Mettre les lamelles de viande dans la marinade.

Couper le gingembre de manière à en retirer la peau. Couper le ensuite en petits morceaux.

Faire rôtir à la poêle 2 poignées de pignons de pin.

Faire égoutter la viande. Récolter la marinade.

Faire sauter la viande dans un wok (ou une poêle)

Mettre dans le wok les poireaux, le poivron, les pousses de soja, le gingembre, la coriandre, la viande et la marinade.

Cuire, tout en remuant. Veiller à garder les légumes croquants.

Adapter l'assaisonnement en fin de cuisson (sel+poivre)

Servir avec du riz basmati.

Insolite...

Absent quelques jours du bureau...

